Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1835

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

financiers, tout comme il est garant d'un réseau performant de transports et de télécommunications. A cet effet il ne suffit pas de durcir quelques dispositions -par exemple le relèvement du taux de fonds propres – tout en laissant fonctionner le libre jeu des intérêts. Ce libre jeu a conduit à la création d'une véritable industrie financière. Cette dernière n'a plus pour fonction première d'irriguer l'économie, de favoriser l'emploi et de contribuer au

bien-être collectif. Cette industrie a perdu son caractère de service, elle n'est plus d'abord l'infrastructure nécessaire à l'économie réelle. Elle se sert de l'économie réelle pour faire de l'argent par le biais d'acrobaties spéculatives. Jusqu'à conduire l'économie réelle au bord du gouffre.

Reconnaître au marché financier le caractère de service public n'implique pas l'étatisation du crédit, comme le préconisent quelques archéo-marxistes nostalgiques. Cette reconnaissance passe par l'explicitation d'une responsabilité de l'Etat en matière de monnaie et de crédit, un Etat veillant à ce que les marchés financiers contribuent au bon fonctionnement de l'économie. Quant aux acteurs privés, ils exercent leurs compétences dans le cadre des règles du jeu fixées par l'Etat et non en fonction du libre jeu de leurs seuls intérêts.